# Lè z'Ecové et Lè Potai

**Echos et potins** **N° 18 Juil.11**

**EDITORIAL**

Problème nucléaire au Japon suite à un tremblement de terre suivi d'un tsunami qui ont eu raison de la « solidité » d'une centrale nucléaire à Fukushima.
Printemps Arabe pendant lequel les peuples Tunisien, Egyptien et Libyen, pour ne parler que de ceux qui ont le plus marqué l'actualité, ont fait plier leur dictature ou cherche encore à la faire plier avec l'aide des armées d'autres pays du monde.
Dettes financières abyssales pour certains pays de la zone euro qui pour se sortir de la crise mettent en place des mesures d'austérité drastique.
Plus proche de chez nous, pénurie de logement dans les cantons de Genève et Vaud.

Que les problèmes concernent la population mondiale (Fukushima) nationale (Printemps Arabe et dettes européennes) ou plutôt régionale (logement) il y a toujours des opinions pour ou des opinions contre, du noir ou du blanc.

Notre commune n'échappe pas à la règle et a aussi ses problèmes à gérer. Bien sûr ils sont d'une importance moindre et de leur résolution ou non-résolution ne va pas dépendre le cours de l'euro, du dollar ou je ne sais quelle valeur boursière. Non, les problèmes à résoudre ne vont toucher que les deniers de la commune et par là ceux de ses habitants.

Les routes qui traversent les villages de Rovray et d'Arrissoules, dont une est en cours de réalisation. Le système de filtration de l'eau au pompage de Rovray qui devrait permettre d'améliorer la qualité de l'eau, tant au niveau des nitrates que de la dureté. Les réfections du four communal par la Jeunesse et celle du pressoir. La mise en place de l'Association pour la Défense Incendie. Les divers projets en cours tant au niveau du canton que de la Confédération qui devraient nous arriver prochainement pour consultation voire application. Tous ces projets, en cours ou à venir, font que la nouvelle équipe municipale va avoir du pain sur la planche pour le quinquennat qui a débuté le 1er juillet.

Après l'assermentation du 30 mai, une première séance avec les nouveaux municipaux a eu lieu le 6 juin. Il a été discuté de la répartition des différents dicastères (dont la liste se trouve à la page suivante) et des délégations auprès des diverses associations dont la commune de Rovray fait partie (ASIYE, ARRIBRU, RAS). Les trois nouveaux élus ont ensuite eu un aperçu de la tâche municipale qui les attend, puisqu'ils ont participé à la séance de municipalité hebdomadaire. La remise des dossiers de chaque dicastère va se faire rapidement et ceci en fonction des disponibilités de chacun.

Les municipaux de la nouvelle équipe travailleront dans le même esprit que leurs prédécesseurs pour trouver des solutions et prendre des décisions collégiales qui vont dans le sens du bien-être de la communauté.

Lorsque vous lirez ce journal, ma première séance de municipalité en qualité de syndic sera faite. Je ne manquerai pas de revenir dans la prochaine édition sur le ressenti de cette tâche communale et sur l'ambiance de travail au sein de la municipalité. Par les quelques lignes que vous venez de lire, je viens également d'effectuer une autre première et celle-ci en ma qualité de « journaliste » du « canard local ». Ce n'est pas la tâche dans laquelle je suis le plus à l'aise, mais je trouve qu'il est important que la tradition d'une parution bisannuelle du journal « Lè z'Ecové et lè Potai » perdure.

A tout le monde je souhaite un excellent été.

Au nom de la Municipalité
Stéphane Raymondaz

# DICASTERES ET FONCTIONS DIVERSES

**Monsieur Stéphane Raymondaz, syndic, Rovray,**
**Tél. 024/430.24.48, Natel 079/348.26.48**
Administration générale – Finances – Information – Archives – Affaires sociales (petite enfance)

**Monsieur Béat Hofmann, vice syndic, Rovray, Tél. 024/430.19.84**
Bâtiments – Déchetteries – Cimetières – Eglise

**Monsieur Vincent Despland, municipal, Rovray, Tél. 024/430.18.34, Natel 079/290.19.55**
Epuration – Routes et chemins – Terrains et Forêts – Cave et banquets – Défense incendie

**Monsieur Olivier Gudit, municipal, Arrissoules, Tél. 021/881.49.88, Natel 079/942.85.29**
Police – Police des constructions – Contrôle des citernes - Affaires sociales (médical et RAS) – ORPCi

**Monsieur Yvan Leuppi, municipal, Rovray, Tél. 024/459.12.45, Natel 079/325.36.49**
Ecole – Réseau eau – Réseau gaz – Affaires culturelles et sportives

**Conseil Général**
Président : M. Rémy **Pasche**, Rovray, Tél. 024/430.17.79
Secrétaire: Mme Nadia Hodel, Rovray, Tél. 024/430.13.90

**Greffe municipal - Contrôle des habitants et Police des étrangers - Bourse**
Mme Sabine **Gallandat**, Rovray, Tél. 024/430.20.13.

**Bureau communal** : Ouvert tous les lundis de 19h15 à 19h45 ou sur rendez-vous.
Tél. 024/430.20.13, Fax 024/430.20.78, Email commune@rovray.ch

**Location salle collège Rovray** : Greffe municipal Tél. 024/430.20.13,

**Agence communale d'assurances sociales**
Agence régionale à l'administration communale d'Yvonand, Tél.024/557.72.96

**Préposé agricole** : M. Michel **Gallandat**, Arrissoules, Tél. 024/430.19.21

**Responsables STEP**
Arrissoules : Mme Anne-Lise **Shala**, Tél. 024/430.23.53
Rovray : M. Pierre-André **Gallandat**, Tél. 024/430.19.37

**Responsables déchetteries**
Arrissoules : Mme Anne-Lise **Shala**, Tél. 024/430.23.53
Rovray : M. Rémy **Pasche**, Tél. 024/430.17.78

**Commandant du feu** : M. Sébastien **Mercier**, Chavannes-le-Chêne, Tél. 024/430.11.89

## LE DERNIER MOT

Après vingt-cinq années passées au sein de l'Exécutif communal, huit en qualité de Municipal et dix-sept dans le rôle de Syndic, le temps est venu pour moi de passer la main. Je le fais avec d'autant plus de sérénité, que je laisse à mon successeur une situation saine, tant financièrement qu'au niveau des infrastructures communales. Si d'importants projets ont pu être menés à bien durant toutes ces années (cités lors de la dernière séance du Conseil général), cela ne fut possible que grâce à mes prédécesseurs d'Arrissoules et de Rovray qui avaient, eux aussi, fait leur devoir avec la conscience du bien de la collectivité. Qu'ils soient ici remerciés !

Mais toutes ces réalisations ne sont pas l'œuvre d'un seul homme, mais bien d'une équipe. Sans des Municipaux motivés, une secrétaire-boursière véritable fée du bureau communal, sans un Conseil général et des commissions impliquées, rien de tout cela n'aurait pu être réalisé. Et si c'est avec une certaine fierté que je regarde le bilan de toutes ces années passées au sein de la Municipalité, c'est avec humilité que je le fais, conscient de ce que vous, citoyennes et citoyens de notre Commune m'avez apporté, et en particulier votre confiance. Merci à toutes et à tous !

Je poursuis mon chemin avec le sentiment du devoir accompli, riche d'une expérience heureuse dont je garderai le meilleur des souvenirs.

A mon successeur je souhaite, ainsi qu'à ses collègues municipaux, de trouver dans l'accomplissement de leurs tâches autant de satisfactions et de plaisir que j'en ai eus.

André Gallandat
Ancien Syndic

## Administration communale

Le bureau est ouvert le lundi de 19h15 à 19h45 ou sur rendez-vous.
Tél. 024/430.20.13, Fax 024/430.20.78, Email commune@rovray.ch
**En raison de l'horaire d'été le bureau sera fermé les lundis 1er, 15 et 29 août**

Bienvenue aux nouveaux habitants domiciliés dans nos villages :
**A Arrissoules**: Da Costa Ferreira de Jesus Manuel ; Farissy Laurence ; Gudit Monique et Olivier
**A Rovray**: Chevrolet Nicolas; Fürhoff Jean-Patrick; Gallandat Sophie et Richard Mathieu; Martenet Cindy
Départ :
**D'Arrissoules** : Deloup Magali et Patrice
**De Rovray** : Besson Géraldine et Chevrolet Nicolas ; Rondoni Alexis

## La rubrique du député

La problématique des dégâts de gibier dans le canton, m'a incité à déposer une interpellation, suite à la demande explicite de « Pro Natura Vaud Fribourg » de cesser les tirs de régulation du sanglier dans les réserves de la rive sud du lac de Neuchâtel.
Cette fermeture pourrait engendrer une prolifération inquiétante de ces animaux déjà très nombreux dans nos régions.
Le Conseil d'Etat dans sa réponse est parfaitement conscient de l'impact du sanglier sur les cultures agricoles et également des mesures de prévention prises localement par les agriculteurs. J'ai insisté sur le fait que la mise en place et surtout l'entretien des clôtures n'était pour l'heure pas prévu dans les indemnisations.
Les premières mesures prisent par le Département Sécurité et Environnement ont été le prolongement de la chasse durant le mois de février 2011 dans les périmètres exposés à de forts dégâts et la mise en place d'un nouveau plan de gestion du sanglier afin d'identifier les zones d'interventions prioritaires du canton et établir une stratégie renforcée de prévention des dégâts après avoir consulté les milieux concernés.
Je tiens à relever que les milieux de la protection de la nature et faune ont souvent beaucoup de peine à réaliser l'importance du problème que cela engendre pour les agriculteurs.

Je souhaite un bel été à tous!

José Durussel

# Fête nationale 2011

C'est avec plaisir que nous vous convions à partager ensemble la soirée du 1er août, autour du feu à Arrissoules, à l'endroit habituel à 21h°°.

Nous vous proposons également :

- grillades offertes à tous
- boissons au bar

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux dans un esprit d'amitié et de traditions.

En cas de pluie, une solution « abritée » est prévue.

Pour les habitants de la commune qui désirent entreposer du bois (uniquement non traité) sur le feu du 1er août, il est possible de le faire, à partir du 30 juillet, **en contactant au préalable Vincent Despland (tél.079/290.19.55).**

La Municipalité